

Quand la SST prime...

En avril dernier, le Centre patronal accueillait son nouveau président du conseil d'administration, M. Germain Archambault, directeur général chez Interplast Packaging. Pour celui-ci, à titre de gestionnaire, quand la santé-sécurité du travail revêt une véritable importance, on peut réussir à changer les mentalités et à développer une culture d'entreprise profitable à toutes et à tous. « L'employé, dit-il, c'est un investissement pour l'entreprise. Il importe que celui-ci entre chez lui le soir dans le même état que le matin. »

Diplômé en génie chimique de l'École Polytechnique de Montréal, en 1979, M. Archambault œuvre dans le secteur du plastique et des produits chimiques depuis ce temps. D'abord sensibilisé à la santé-sécurité chez Union Carbide pendant 12 ans, il a continué à parfaire ses connaissances chez Péromont pendant 10 ans, puis chez Dyne-A-Pak pendant 4 ans, et, jusqu'à tout récemment, au sein de Polychem Ltée., entreprise spécialisée en résine recyclée, avant de se joindre à l'équipe d'Interplast.

Ardent défenseur de la prévention et de la SST, pour lui, la rentabilité de l'entreprise et sa longévité passent par une saine gestion, dont celle de la santé-sécurité. « Si un employé se blesse, poursuit-il, tout le monde perd au change. Cela a des impacts sur la productivité, les collègues de travail, la famille et l'individu. Et, dépendant de la gravité de l'accident, cela peut perturber énormément l'entreprise ! »

« Ma philosophie de gestion, ajoute M. Archambault, repose sur la mise en place d'un milieu de travail sain et sécuritaire. À mon avis, c'est la pierre angulaire des opérations exécutées de façon efficace et productive. En tant qu'employeur, il faut connaître nos obligations et responsabiliser les employés quant à leurs obligations envers les autres employés et l'entreprise. Éduquer et former le personnel en SST, cela s'avère toujours rentable. Aussi, en entreprise, on ne connaît pas nécessairement tous les points de danger, il faut donc revoir, de façon régulière, nos installations et nos postes de travail. Aucun écart ne peut être toléré; il faut s'assurer de maximiser la protection. C'est un de mes principaux défis. Il me guide chaque jour et oriente mes actions. Lorsqu'un accident du travail survient, il faut s'y attarder et revoir nos façons d'agir, s'il y a lieu. La santé-sécurité peut occasionner de nombreux changements dans les fonctionnements, c'est une culture à développer. Nos avis et mesures ne doivent pas être trop coercitifs non plus, on doit amener les employés à prendre plaisir à rencontrer

les objectifs de la SST. Tout cela fait partie de la rentabilité de l'entreprise. »

Mis en candidature par l'Association canadienne de l'industrie des plastiques – Région du Québec, M. Archambault est membre du conseil d'administration du Centre patronal depuis 2004. Et il en assumait la vice-présidence depuis 2006. Pour lui, ce que



M. Germain Archambault

véhicule le Centre patronal s'avère très important pour que les entreprises puissent prendre le contrôle de la SST. Les nombreux conseils que le Centre prodigue sont très précieux. Et la variété de ses formations permet aux gestionnaires de prendre en charge tous les aspects de la santé-sécurité. « Comme administrateur, précise-t-il, cela me donne la chance de promouvoir le Centre patronal et de contribuer à la pérennité de l'organisation. »

Siégeant également à d'autres instances, dont un comité sur le recyclage, le comité consultatif de l'École Polytechnique de Montréal et la Commission consultative de l'Institut des matériaux industriels du Conseil national de recherches Canada, M. Archambault a maintes fois eu l'occasion de faire valoir la santé-sécurité. Chez Interplast, il véhicule des valeurs comme l'intégrité, l'importance du bien-être des employés, d'un bon climat de travail, du travail en équipe et du *coaching*. Congruent, ce qu'il demande aux autres s'applique également à lui. Si le bruit ambiant exige le port de protecteurs auditifs, si certaines règles de circulation doivent être suivies, ou autres, il donne l'exemple.

Œuvrant dans la production de contenants pour les œufs de spécialités, Interplast engage environ 90 personnes. L'entreprise opère sur trois « chiffres » afin de répondre à la croissance des affaires sur les marchés canadien et américain et vise d'autres sommets.

« Comme partout ailleurs, souligne M. Archambault, elle n'est pas à l'abri des dangers mais, avec la coopération de tous, nous tentons d'éliminer les risques pouvant survenir. »